

En cas d'endommagement de réseau non sensible, alerter uniquement l'exploitant du réseau concerné.

Avant le démarrage du chantier

- Rappeler les règles de sécurité à chaque nouvel arrivant sur le chantier.
- Identifier les secouristes du chantier.
- Prévoir une voie d'accès pour les secours.
- Définir un point de rassemblement.
- S'assurer qu'il existe en permanence un moyen de communication disponible et fonctionnel.
- Disposer d'une trousse de secours.



Document à vocation pédagogique qui ne saurait en aucun cas se substituer à la réglementation en vigueur.

www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr
www.preventionbtp.fr

Les fiches du guide technique

8.

La règle des 4A

Arrêter Alerter Aménager Accueillir

Public visé :

- Opérateurs
- Encadrants
- Concepteurs



Ces fiches sont créées en référence au *Guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux*, fascicules 1,2, 3.
Fiche réalisée par l'Observatoire DT-DICT de Bourgogne en collaboration avec l'OPPBTP.

1. Arrêter

En cas d'endommagement d'un réseau sensible

Gaz

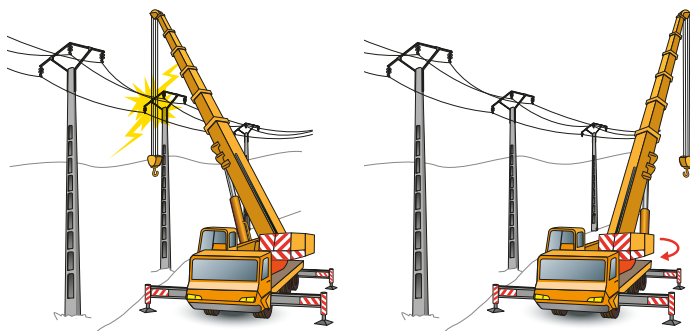
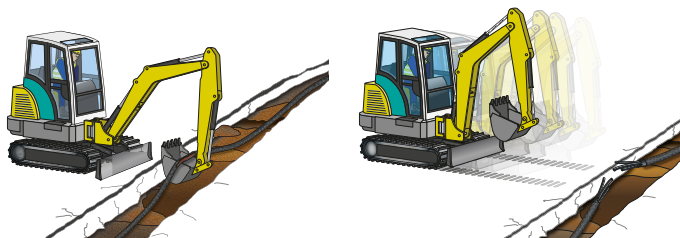
En cas de contact avec un réseau gaz :

- arrêter les engins, les appareils électriques, les sources chaudes (cigarette...) ;
- descendre immédiatement de l'engin.

Électricité

En cas de contact avec un câble ou une ligne électrique :

- dégager l'engin ou l'outil du réseau ;
- le mettre à distance afin de descendre sans danger.



3. Aménager

Créer un périmètre de sécurité autour du réseau endommagé et interdire l'accès à toute personne non autorisée.



2. Alerter

Appeler les sapeurs-pompiers puis l'exploitant du réseau concerné.

1. S'éloigner de la zone à risque pour téléphoner.

2. Appeler les sapeurs pompiers :

- Composer le 18 depuis un téléphone portable.
- Indiquer le lieu précis de l'accident et le type de réseau endommagé.
- Écouter attentivement les questions et répondre calmement. Faire répéter si nécessaire.

3. Appeler l'exploitant :

- Les coordonnées de l'exploitant figurent sur le récépissé de DICT.



4. Accueillir

Accueillir les secours à leur arrivée, les guider et se tenir à leur disposition.

